

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 26 septembre 2023]

Date de la convocation

20 septembre 2023

Date de mise en ligne

28 septembre 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 25

Procurations : 3

Votants : 28

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Daniel RIBES, Isabelle BEAUVAIS, Antony MOUSSU, Monique GUILLE, Arnaud ELGOYHEN, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Jean BATAILLOU, Elisa GILLET, Dominique BOYER, *Conseillers*.

Absents et représentés : Laurent SQUASSINA, Jean-Marc AGUERRE, Corinne DARMANI

Absents : Christelle HARDY, Agnès MERONI, Gabriel CARRAMUSA, Thomas DOMENECH, Marie MONTELS

N° 114/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Versement d'une subvention exceptionnelle au Maroc et à la Libye

Madame le Maire propose aux conseillers municipaux d'approuver le versement par la commune de Gaillac d'un don exceptionnel de 5000 € pour venir en aide aux sinistrés du Maroc et de Libye.

Madame le Maire propose ensuite aux conseillers de se prononcer sur la répartition de cette enveloppe globale entre les deux pays concernés.

Les aides seront versées au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) géré par le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de l'Europe.

Les élus décident du partage suivant :

- 2500 € pour le Maroc, qui seront versés au « FACECO – aide à la population du Maroc »,
- 2500 € pour la Libye, adressés au « FACECO – soutien à la population de Libye ».

VOTES POUR : 26

VOTES CONTRE : 2

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement des aides mentionnées plus haut,

DONNE tout pouvoir au Maire ou au Maire Adjoint Délégué de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET



Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruffel', with a horizontal line underneath it.

Fait à Gaillac le 27 septembre 2023